



Commune de
Deyvillers - Vosges (88)

Acte d'Engagement (AE)

Projet de composition urbaine pour un quartier durable en cœur de village.

Acte d'engagement

Article 1 : Maîtrise d'ouvrage

Pouvoir adjudicateur : Commune de Deyvillers (88)

Personne habilitée à signer le marché : M. le maire de la commune de Deyvillers

Personne habilitée à donner des informations sur le marché: M. le Maire de la Commune de Deyvillers

Comptable assignataire des paiements : M. le receveur municipal de la commune de Deyvillers

La maîtrise d'ouvrage est assistée dans cette démarche par un groupe de pilotage composé du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales, du CAUE des Vosges et de la DDEA des Vosges.

Article 2 : Contractant(s)

Dans le cas d'un contractant unique :

Le contractant unique, soussigné :

Société :.....

Représentée par :..... agissant en son nom et pour son compte.

Forme sociale :..... ayant son siège social à.....

Immatriculée sous le n°.....

Et désignée dans le marché sous le nom de "maîtrise d'oeuvre urbaine" ou "titulaire"

Dans le cas d'un groupement momentané :

Les cotraitants solidaires soussignés :

1° cotraitant, mandataire du groupement :

Société :.....

Représentée par :..... agissant en son nom et pour son compte.

Forme sociale :..... ayant son siège social à.....

Immatriculée sous le n°.....

2° cotraitant :

Société :.....

Représentée par :..... agissant en son nom et pour son compte.

Forme sociale :..... ayant son siège social à.....

Immatriculée sous le n°.....

“Le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine est représenté par la société....., dûment mandatée à cet effet et solidaire de chacun de ses membres quant à l'exécution de leurs obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché.”

Dans le cas de sous traitants connus à la date de signature du marché :

Il est envisagé de sous-traiter les prestations suivantes :

.....

Qui seront confiées à :

Société :

Représentée par : agissant en son nom et pour son compte.

Forme sociale : ayant son siège social à

Immatriculée sous le n°

.....

Qui seront confiées à :

Société :

Représentée par : agissant en son nom et pour son compte.

Forme sociale : ayant son siège social à

Immatriculée sous le n°

Les répartitions des missions entre co-traitants sont indiquées dans les annexes A, B et C du présent acte d'engagement.

Article 3 : Objet du marché et missions confiées

Objet du marché : exécution d'un marché de maîtrise d'œuvre urbaine relatif au projet de recomposition du centre bourg de la commune de DEYVILLERS et de création d'un quartier durable en cœur de village.

Cadre juridique du marché : ce marché de maîtrise d'œuvre urbaine est conclu suivant une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics qui sera passée selon un mode restreint (sélection des candidatures) et est défini par l'article 74.I du Code des Marchés Publics.

Mission confiée :

La mission de maîtrise d'œuvre urbaine confiée est constituée des différents volets décrits ci-après. Leur récapitulatif et leurs caractéristiques sont précisées dans les annexes, du présent acte d'engagement.

Volet A : Diagnostic détaillé intégrant l'AEU du périmètre élargi et identification des enjeux

La part du présent marché correspondant au volet A est composé d'une tranche ferme et de mission optionnelles, faisant l'objet d'un affermissement par ordre de service. Le récapitulatif figure en annexe A du présent acte d'engagement.

Volet B : Parti d'aménagement et étude de composition urbaine et paysagère orientés par l'AEU

La part du présent marché correspondant au volet B est composée d'une tranche ferme et de missions optionnelles, faisant l'objet d'un affermissement par ordre de service. Le récapitulatif figure en annexe B du présent acte d'engagement.

Volet C: Mission d'accompagnement et d'assistance au MOA du projet urbain

La part du présent marché correspondant au volet C est optionnelle et correspond à une tranche conditionnelle. Les missions optionnelles qui la composent, feront l'objet d'un affermissement

par ordre de service. Le récapitulatif figure en annexe C du présent acte d'engagement.

Article 4 : Délais d'exécution

La durée globale prévisionnelle d'exécution du présent marché est de..... mois (ou années).

Les délais d'exécution de chaque volet de la mission sont indiqués dans les annexes A, B et C du présent acte d'engagement à l'appui d'un planning prévisionnel intégrant les temps de validation et de concertation tels que définis dans l'offre. Ce délai et le planning correspondant à la dévolution des missions devront être récapitulés en annexe D jointe à la présente offre.

A titre indicatif, les attentes de la maîtrise d'ouvrage correspondent environ à une durée de trois mois pour chacun des volets de mission A et B, hors démarche de concertation et processus de validation.

Article 5 : Prix

Le présent marché est passé à prix ferme. Les modalités d'actualisation sont indiquées à l'article 4 du CCAP.

L'offre de prix a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de janvier de l'année 2010 (mois M°).

Volet A :

Le prix correspondant à l'exécution du volet A..... de la mission est un prix forfaitaire, élément de mission par élément de mission, et actualisable précisé dans l'annexe A du présent acte d'engagement.

Volet B :

Le prix correspondant à l'exécution du volet B..... de la mission est un prix forfaitaire, élément de mission par élément de mission, et actualisable précisé dans l'annexe B du présent acte d'engagement.

Volet C :

Le prix correspondant à l'exécution du volet C..... de la mission est un prix forfaitaire, élément de mission par élément de mission, et actualisable, précisé dans l'annexe C du présent acte d'engagement.

Article 6 : Modalités de gestion contractuelle du contrat

Au regard de la spécificité de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine confiée, de son phasage et de l'interaction entre ses différents volets, et de son délai d'exécution, les partenaires conviennent de se réunir à la fin de chaque volet de mission pour examiner les résultats de l'étude ainsi que d'en convenir les suites, éventuellement par voie d'avenants au présent marché et de déterminer l'affermissement des différents éléments de missions optionnelles.

Article 7 : Règlement des comptes

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après :

Compte ouvert au nom de :

Banque :

N° de compte :

Article 8 : Déclarations

Le contractant unique (ou les co-contractants), après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières, du Cahier des Clauses Techniques Particulières, et des documents mentionnés ou annexés, après avoir produit les certificats ou attestations prévues par le Code des Marchés Publics, affirment, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée, s'engage(nt), sans réserve, à exécuter les prestations objets du présent marché aux conditions particulières ci-après, lesquelles constituent l'offre.

Article 9 : Validité de l'offre

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de cette dernière.

Fait en un seul original à le.....

Les contractants :

Article 10 : Acceptation de l'offre

La présente offre est acceptée par la maîtrise d'ouvrage.

A....., le

Pour la maîtrise d'ouvrage, la personne habilitée à signer le marché :.....

Annexe A de l'acte d'engagement

Volet A : Diagnostic détaillé intégrant l'AEU du périmètre élargi et identification des enjeux

tranche ferme

Réalisation du diagnostic <i>nom de la personne</i>	Mandataire		Cotraitant 1		Cotraitant 2		Démarche AEU	
	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)
Investigation de terrain								
Collecte des données								
Analyse								
Organisation d'ateliers thématiques de travail - Identification des enjeux								
Définition d'objectifs partagés et de principes d'aménagement								
Production du rapport de diagnostic et des supports de communication								
<i>Réunion de présentation du diagnostic au groupe de pilotage</i>								
Modalités de concertation								
TOTAL								

Annexe A de l'acte d'engagement

Volet A : Diagnostic détaillé intégrant l'AEU du périmètre élargi et identification des enjeux

Missions conditionnelles (affermies par ordre de service)

Réalisation du diagnostic <i>nom de la personne</i>	Mandataire		Cotraitant 1		Cotraitant 2		Démarche AEU	
	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)
Valorisation pédagogique réalisée avec l'école primaire du diagnostic effectué								
Réunion supplémentaire de concertation avec la population sur le diagnostic								
Définition d'une méthode de suivi et d'évaluation pérenne de l'opération (indicateurs, tableau de bord)								
TOTAL								

Annexe B de l'acte d'engagement

Volet B : Parti d'aménagement et étude de composition urbaine et paysagère

Tranche ferme

<i>nom de la personne</i>	Mandataire		Cotraitant 1		Cotraitant 2		Démarche AEU	
	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)
Formulation de propositions de parti d'ensemble et productions associées – phase exploratoire								
Analyse des impacts environnementaux/énergétiques et du caractère opérationnel de chaque scénario								
<i>Réunion de présentation des différents partis d'ensemble et validation d'un parti retenu</i>								
Approfondissement du parti retenu et réalisation du plan de composition du périmètre élargi								
<i>Réunion de présentation au comité de pilotage du parti d'ensemble finalisé et argumentation du parti</i>								
Pré-chiffrage du parti d'ensemble retenu								
TOTAL								

Annexe B de l'acte d'engagement

Volet B : Parti d'aménagement et étude de composition urbaine et paysagère

Missions optionnelles

<i>nom de la personne</i>	Mandataire		Cotraitant 1		Cotraitant 2		Démarche AEU	
	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)
Réunion supplémentaire avec le comité de pilotage								
Réunion de concertation autour des différents parti d'aménagement produits – phase exploratoire								
Suivi du process d'évaluation avec les indicateurs initiaux								
TOTAL								

Annexe C de l'acte d'engagement

Volet C : Mission d'accompagnement et d'assistance au MOA du projet urbain – tranche conditionnelle

Missions optionnelles

<i>nom de la personne</i>	Mandataire		Cotraitant 1		Cotraitant 2		Démarche AEU	
	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)	Temps (j)	Montant (HT)
Conseil sur les procédures d'urbanisme et accompagnement juridique du montage de l'opération								
Recrutement de maîtres d'œuvre (études complémentaires et/ou phase opérationnelle) – suivi du contrat de maîtrise d'œuvre opérationnelle								
Assistance en phase de réalisation (AMO classique) – participation aux réunions de présentation et de validation du projet du maître d'œuvre opérationnel								
Poursuite de la démarche d'évaluation et de suivi AEU en phase de réalisation								
Suivi du process d'évaluation avec les indicateurs initiaux en phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du projet								
TOTAL								

Annexe D de l'acte d'engagement

Cadre du planning

	Janv 2010	Févr 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010	Juil 2010	Août 2010	Sept 2010	Oct 2010	Nov 2010	Déc 2010	Janv 2011	Fév 2011	Mars 2011	Avril 2011	Mai 2011	Juin 2011	Juil 2011	Août 2011	Sept 2011	Oct 2011	Nov 2011	Déc 2011
Réalisation Volet A																								
Démarche concertation volet A																								
Validation du MOA																								
Réalisation Volet B																								
Démarche concertation volet B																								
Validation du MOA																								
Réalisation Volet C																								
Démarche concertation volet C																								
Validation du MOA																								

Ce document ne constitue qu'un cadre et l'initiative est laissée au candidat de faire apparaître des éléments complémentaires ou de proposer une autre forme de document.

Annexe D de l'acte d'engagement

Cadre de la définition des délais

	Production attendues	Délai
Volet A – tranche ferme	<p>Rapport de diagnostic comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le diagnostic technique du quartier - le diagnostic AEU - la définition précise des enjeux auxquels le projet devra répondre - les objectifs fixés au projet <p>Ce document comprendra également un volet où ces différents éléments seront cartographiés.</p> <p>Comptes-rendus des ateliers thématiques de travail</p> <p>Compte-rendu de la réunion de présentation au comité de pilotage</p> <p>Compte-rendu de la réunion de concertation</p>	
Volet A – missions conditionnelles	<p>Rapport de concertation suivant la méthodologie proposée par le candidat</p> <p>Production permettant le suivi des objectifs identifiés en phase de diagnostic lors des phases ultérieures du projet</p> <p>Compte-rendu des réunions de présentation au comité de pilotage</p>	
Volet B – tranche ferme	<p>Rapport comparatif de l'ensemble des propositions de parti d'aménagement et leur justification au regard des sept thématiques environnementales de l'AEU (grille de lecture AEU).</p> <p>Rapport décrivant précisément le parti d'aménagement retenu et analysant son impact réel sur l'environnement (grille d'analyse AEU). Il comprendra également le plan de composition du périmètre élargi validé par le maître d'ouvrage et le cahier de prescriptions à appliquer sur la zone.</p> <p>Comptes-rendus de réunion avec le comité de pilotage</p>	
Volet B – missions conditionnelles	<p>Rapport de concertation suivant la méthodologie proposée par le candidat</p> <p>Compte-rendu des réunions de présentation au comité de pilotage</p> <p>Production des compléments à intégrer au dossier de suivi des objectifs lors des phases ultérieures du projet. Évaluation de cette phase au regard des enjeux et objectifs identifiés lors de la phase de diagnostic.</p>	
Volet C – missions conditionnelles	<p>Rapport de conseil sur les procédures d'urbanisme à mettre en œuvre</p> <p>Document de consultation en vue de la réalisation d'études complémentaires, ou de doter la maîtrise d'ouvrage d'un maître d'œuvre en charge de la phase opérationnelle.</p> <p>Rapport d'analyse des offres de maîtrise d'œuvre.</p> <p>Définition d'indicateurs de suivi et réalisation d'un tableau de bord.</p> <p>Production d'un rapport incluant les remarques formulées en application d'une démarche AEU établies au cours du suivi de l'opération et analysant le projet réalisé par le maître d'œuvre recruté.</p> <p>Production des compléments à intégrer au dossier de suivi des objectifs lors des phases ultérieures du projet. Evaluation de cette phase au regard des enjeux et objectifs identifiés lors de la phase de diagnostic et de l'étude de composition urbaine.</p>	